

# GALFINGUE

**ECHO N° 19**  
**Octobre 2014**

**Bulletin d'information communal**



**La rentrée à Galfingue**  
en pages centrales



## LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Ca y est !

[WWW.GALFINGUE.FR](http://WWW.GALFINGUE.FR) est désormais devenu réalité : Notre site communal sur lequel nous nous étions engagés pour l'automne 2014 est ouvert et accessible à tous. Nous le souhaitons simple pratique et proche de vous afin de vous permettre d'obtenir des informations sur la vie communale mais également de trouver des infos pratiques sur les démarches administratives et les contacts utiles que vous pouvez solliciter de façon directe.

Gain de temps, immédiateté de l'information, transparence sont aujourd'hui des incontournables, qu'il nous fallait vous proposer. Ce site doit être pour vous un véritable outil et un lien direct avec la municipalité et toute l'organisation institutionnelle gratuite qui la compose dans son quotidien et pour son fonctionnement.

Vous trouverez sur ce site de nombreuses réponses aux questions les plus courantes sans attendre la présence ou l'ouverture du secrétariat de la Mairie notamment pour les situations d'urgence.

Vous donner la parole et permettre à nos associations de communiquer leur actualité de façon plus ludique mais aussi plus adaptée via un forum dédié est de notre part une volonté concrète de démocratie participative qu'il nous tenait à cœur de vous proposer.

J'ai souhaité que désormais tous les procès-verbaux de Conseils Municipaux vous soient accessibles dans leur intégralité car nos décisions vous concernent et il me semble naturel de vous les restituer.

Bien entendu, il s'agit d'une « naissance » qui aura besoin de trouver une naturelle maturation dont je vous demande de nous faire vos retours par vos suggestions.

Ce nouveau site d'information ne se substituera pas à notre bulletin d'information communal « l'Echo » que nous continuerons de vous proposer, mais à un rythme semestriel à partir de 2015.

Je tiens ici à renouveler une nouvelle fois mes remerciements à Olivier BISCHOFF et Serge SANSEVERINO qui, par leur travail en propre régie ont permis des économies budgétaires si cette mission aurait dû être confiée à un prestataire de service externe.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014, j'ai confirmé la nomination du Sergent Ludovic EGLIN comme Chef de Corps par intérim de notre corps local de Sapeurs Pompiers qui assure le relais du Sergent Chef Joëlle Kieffer actuellement en disponibilité. Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil et lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions tout en formulant le vœu d'un retour rapide de Joëlle.

Suite à la démission de M. Kevin DITNER après 2 mois passés en tant qu'agent technique communal, le Conseil Municipal a décidé son remplacement en signant un contrat unique d'insertion à effet du 01/10/2014 avec M. Philippe WERNER, habitant de Galfingue. Le binôme ainsi constitué que forment Julien et Philippe aura la responsabilité du service technique communal. Ils auront à cœur d'assurer votre sécurité, l'embellissement et l'entretien de notre environnement. Cette nouvelle équipe nous donne les meilleurs signes d'encouragement et je vous demande également de réserver le meilleur accueil à M. Werner.

Dans la rubrique des travaux, vous aurez pu constater la rénovation totale du parc de notre éclairage public pour un confort visuel nocturne accru et une cohérence de luminescence dans notre village, les anciennes ampoules au mercure ayant totalement disparues. Sans revenir sur les objectifs initiaux d'économie d'énergie que nous espérons à hauteur de 25 à 30 % et d'action concomitante en faveur du développement durable, il reste encore à améliorer une certaine synchronisation d'allumage et d'extinction selon les zones.



## LE MOT DU MAIRE

Les travaux de réhabilitation de la grange d'imière en sont désormais au stade des finitions et nous prévoyons une ouverture du périscolaire après les vacances de Noël. Nous nous réjouissons pleinement d'inviter la population pour la découverte de cet ensemble rénové et retrouvé lors de son inauguration.

L'appel d'offres pour la réfection et la mise aux normes d'accessibilité avec installation d'un abri bus et d'un monument aux morts de la place Trivier Fernandez dite couramment place de l'église est désormais lancé. Nous espérons la réalisation de ces travaux au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015 qui achèvera cet ensemble formé avec l'accès à l'église et son parvis.

Les sujets d'actualité tels que l'avenir de notre région, du Conseil Général, du nouveau redécoupage cantonal, l'incertitude qui pèse sur l'existence de nos brigades vertes, la révision du statut fiscal applicable à la plateforme de l'Euro Airport avec d'éventuels conséquences désastreuses sur l'emploi sont si nombreux et si importants que mon propos serait trop long mais je tenais simplement à vous sensibiliser sur des enjeux de taille aux conséquences inéluctables et directes sur notre quotidien !

Parmi ceux là, un me tient un peu plus à cœur et il me semble indispensable de vous faire partager nos préoccupations s'agissant de l'austérité de l'Etat vers les collectivités locales qui confirme une baisse de ses dotations de 11 milliards entre 2015 et 2017 après une première baisse de 1,5 milliard en 2014. Non content d'agir sur nos ressources, nous avons l'obligation d'assumer l'augmentation des charges salariales du personnel, de financer les nouvelles activités périscolaires dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, de prévoir le coût de l'instruction de toutes les autorisations d'urbanisme dont l'Etat se désengage à compter du 01/07/2015 et de l'obligation de transformer notre POS en PLU avec un coût prévisionnel de l'ordre de

30k€. Pris en étai entre les dépenses obligatoires supplémentaires qu'on nous impose et les dotations en baisse, notre commune n'a pas attendu la quasi faillite de l'état pour être vigilante dans le suivi de ses comptes et économe dans ses dépenses. Nous continuerons à agir et à réfléchir sur la maîtrise des dépenses et nous nous refusons que l'impôt puisse être la seule variable d'ajustement.

Vous l'aurez compris : une partie de la soi-disante maîtrise des déficits publics repose de manière indirecte sur les collectivités et à nous de nous débrouiller !

Devant ces incertitudes, une obligation d'anticipation s'impose et c'est en pleine responsabilité que le Conseil municipal a décidé d'agir de façon douce par la révision de la politique d'abattement général instauré sur la taxe d'habitation depuis 1980 en optant pour une réduction partielle de celui-ci.

Nous allons donc tout tenter pour relever le défi qu'on nous impose sans agir sur les taux d'imposition inchangés à Galfingue depuis 18 ans.

N'hésitez pas à consulter le site [www.proximity.info](http://www.proximity.info) qui vous donnera une situation comparative pour notre commune.

Car un Maire a cette obligation de transparence vis-à-vis de ses concitoyens sachant que l'annonce de réalisations et de projets est bien entendu plus agréable, je peux vous informer avec optimisme et sérénité qu'avec 218 € par habitant en moyenne, votre contribution fiscale est plus basse de 21% en comparaison de communes de taille similaire et la plus basse de l'ensemble de nos communes voisines.

Je vous donne rendez-vous l'année prochaine et vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Bien amicalement à vous.

Christophe BITSCHENE

## Les délibérations du Conseil Municipal Séance ordinaire du 22 Septembre 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire Christophe BITSCHENE.

### **1° APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2014.**

### **2° MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE A L'AGENCE D'URBANISME DE LA REGION MULHOUSIENNE (AURM) POUR LE PROJET DE REVISION DU POS EN PLU**

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne a prévu, dans le cadre de son programme partenarial, la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour des communes de M2A, dans le cadre de la révision de leur document d'Urbanisme.

A cet effet, par courrier du 25/06/2014, le président Jean-Marie BOCKEL, nous confirme son accord pour inscrire cette action dans le programme.

#### **Rappel du calendrier:**

- Identifier les attentes et objectifs de la révision : **étape très importante : la délibération à prendre pour l'engagement de la révision.**
- Obligation du passage de POS en PLU au plus tard le 31 décembre 2015 > Caducité du POS si la révision du PLU n'est pas approuvée avant le 26 mars 2017.

Les Conseillers Municipaux prennent acte de ces informations et sont conscients des impératifs et des délais à respecter pour mener à bien cette mission.

### **3° RENOUELEMENT DU BAIL DE LA CHASSE COMMUNALE POUR LA PERIODE DU 2 FEVRIER 2015 AU 01 FEVRIER 2024 : Adoption de l'avis rendu par la 4C le 08 septembre 2014**

Le cahier des charges des chasses communales établi par la Préfecture du Haut-Rhin fixe les règles d'organisation de la location et de la gestion technique de la chasse (arrêté préfectoral n° 2014183-0004 du 2 juillet 2014).

La Commission Communale Consultative de la Chasse (4C) qui s'est réunie le 8 septembre 2014 a émis un avis favorable aux 3 points suivants qui figuraient à l'ordre du jour :

- 1° Avis sur la consultation des propriétaires fonciers
- 2° Délimitation des lots communaux et intercommunaux
- 3° Choix du mode de location de la chasse communale

### **4° FISCALITE DIRECTE LOCALE : Modification du taux général à la base antérieurement institué**

Le Maire rappelle que la Commune avait instauré un abattement général à la base facultatif sur la TH (Taxe d'Habitation) de 15 % depuis 1980.

Pour pallier à ce manque à gagner, le Maire expose les dispositions de l'article 1411 II.2. du Code Général des Impôts permettant au Conseil Municipal d'instituer un abattement général à la base entre 1 % et 15 % de la valeur locative moyenne des logements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ° Décide de modifier le taux de l'abattement général à la base antérieurement institué,
- ° Fixe le nouveau taux de l'abattement à 10 %,
- ° Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

### **5° AFFAIRES FINANCIERES :**

#### **Remboursement de frais de déplacement à un élu**

#### **Demande de subvention**

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 150 € à l'Amicale des anciens Maires d'Alsace, présidée par M. Francis FLURY.

### **6° CONTRAT ENFANCE JEUNESSE : Renouvellement de la Convention avec la CAF**

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- ° Demande la reconduction du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour les années 2014 – 2015 -2016-2017 afin d'obtenir une aide pérenne de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin ;
- ° Autorise le Maire à signer le contrat avec la CAF.

## **7° MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION CCCSPV : Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires**

Nouvelle composition :

3 membres du Conseil Municipal : MM. Jean-Luc KARRER, Thierry LIEB ; Mme Simone CHERAY, 3 représentants des Sapeurs-Pompiers Volontaires :

Membres titulaires :

Sergent-chef Joëlle KIEFER, Chef de Corps

Caporal-chef Ludovic EGLIN

Sapeur 1<sup>ère</sup> classe Jérémy MEYER

Membres suppléants :

-

Caporal Michaël KABUSS

Sapeur 1<sup>ère</sup> classe Olivier DAUTEL.

Le Maire informe également les conseillers municipaux que par courrier du 15 juillet 2014, Joëlle KIEFER, Chef de corps de notre CPI se met en disponibilité du corps à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2014 et ce pour une durée de 6 mois.

Le caporal-chef EGLIN Ludovic est proposé pour assurer l'intérim de Chef de corps.

## **8° PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PLACE TRIVIER-FERNANDEZ : Convention d'Assistance à Maître d'Ouvrage avec l'ADAUHR**

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord et autorise le Maire à signer la convention d'assistance avec l'ADAUHR.

## **9° BIEN VACANT SANS MAÎTRE : Incorporation dans le domaine communal de la parcelle n° 130 - Section 02 de 0.73 ares au lieudit « Village »**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que cette parcelle fait partie de la procédure de biens vacants sans maître, engagé depuis 2009 et propriété de feu Joseph Tschirret. Elle se situe au cœur de la propriété de M. Claude MUTH au 10 rue des Prés.

M. le Maire est chargé de prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal privé de ce bien et est autorisé à signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet.

## **10° PRISES DE MOTIONS :**

10.1. Soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

10.2. Soutien relatif à l'avenir de la Région Alsace

10.3. Soutien au Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux (Brigades Vertes)

10.4 Motion de soutien à l'EUROAIRPORT

## **11° PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2013 DES DIFFERENTS SYNDICATS ET ORGANISMES**

Ces rapports sont mis à leur disposition au secrétariat de la Mairie.

## **12°RENOVATION DU RESEAU DES SOUS-PREFECTURES EN ALSACE EVOLUTION DES LIMITES DES ARRONDISSEMENTS DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN**

## **13° DIVERS**

### **13.1. Présentation de la nouvelle gouvernance M2A et les différentes instances**

Dans les 6 créés, le Maire souhaite que tous les conseillers municipaux puissent s'y associer, dans la mesure de leurs possibilités et disponibilités.

### **13.2. Démission de KEVIN DITNER (Rupture du Contrat de Travail)**

Embauche de M. Philippe WERNER au 1<sup>er</sup> octobre 2014, à raison de 35 H de travail hebdomadaire.



## Équipements sportifs

- 7 piscines, plan d'eau de Reiningue, base de canoë-kayak
- Patinoire olympique
- Palais des sports
- Centre d'entraînement de natation et de formation de haut niveau
- Centre sportif régional

## Tourisme et loisirs

- Office de tourisme et des congrès
- Camping de l'Ille
- Auberge de jeunesse
- Parc zoologique et botanique
- Parc Expo

## Développement économique, emploi et formation

- Soutien à l'Université de Haute-Alsace, Journée des carrières
- Maison aux acteurs de l'emploi et de l'insertion :
- Zones d'activités : Parc des Colines, Carreau Marie Louise...

## Habitat

- Programme local de l'habitat
- Aides aux propriétaires : accompagnement, adaptation à la mobilité réduite, rénovation thermique...
- 150 places pour les gens du voyage réparties sur cinq aires d'accueil

## Préparer l'avenir

- Quartier d'affaires Mulhouse TGV
- DMV & label IBA Basel
- Quartier numérique de La Fonderie
- Rôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse
- Transition énergétique
- Stratégie de développement territorial "Mulhouse Alsace Eco 2020"
- Soutien aux filières d'avenir

## Petite enfance

- 31 multi-accueil et jardins d'enfants pour les enfants de dix semaines à trois ans
- 1.200 assistantes maternelles agréées
- 10 relais assistantes maternelles

## Périscolaire

- Gestion directe de 64 sites périscolaires (et 32 en gestion déléguée aux communes et/ou aux associations) qui accueillent les élèves des écoles maternelles et élémentaires avant l'école, pendant le temps de midi et après la classe

## Culture

- Soutien au pôle des musées techniques du Sud Alsace
- Bibliothèques
- Centre de ressources lecture-écriture

## Citoyenneté, prévention et sécurité

- Actions et soutien aux structures : journée citoyenne, aventure citoyenne, stages horizon, lieu d'écoute pour adolescent, Maison des parents, Maison de la justice et du droit...

## Déplacements

- 3 lignes de tramway, 25 lignes de bus, train-train, train-bus, Dornibus
- 300 km d'itinéraires cyclables

## Propreté

- Collecte et recyclage des déchets
- Nettoyage des rues
- Dénivellement : veille météo, fourniture sel...

## Seniors

- Soutien financier aux structures qui facilitent la vie des seniors et leur maintien à domicile : portage de repas, déplacements, aide-ménagères...
- Carte Pass\*temps pour les plus de 65 ans



**MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION** est, en population, la 3ème communauté d'agglomération du Grand Est après Nancy et Strasbourg.

Avec les dernières municipales, c'est un nouveau mandat qui commence dans une organisation beaucoup plus simple et lisible.

Les 34 communes qui forment notre communauté d'agglomération sont représentées par 90 conseillers et 15 vice-présidents.

Le système de fonctionnement s'organise dans des commissions thématiques qui sont au nombre de 6 :

**\*1ère commission :**

Attractivité, innovation et développement économique (tourisme et musées, enseignement supérieur et formation, développement de la nouvelle économie.).

**\*2ème commission :**

Aménagement et mobilités (espace communautaire, grandes infrastructures de transports, mobilités urbaines).

**\*3ème commission :**

Services à la population (petite enfance, périscolaire, personnes âgées, cadre de vie, propreté, sports).

**\*4ème commission :**

Environnement et transition énergétique (environnement, biodiversité, transition énergétique).

**\*5ème commission :**

Solidarité (cohésion sociale, politique de la Ville, emploi, prévention, citoyenneté, habitat et logement).

**\*6ème commission :**

Finances et budget

Le Maire, BITSCHENE Christophe, est assesseur et a pour suppléante Mme HANSER Françoise, 1ère adjointe.

Il siège à la 2ème commission « aménagement et mobilités » et à la 6ème commission « finances et budget ».

## Les prairies fleuries





**NAISSANCES :**

- 23.07.2014 : Mia **CAILLERE**  
fille de Sophie **ECK** et Brice **CAILLERE**
- 09.07.2014 : Yoan **HERBRECHT**  
Fils de Réjanne **CASTEL** et de Franck **HERBRECHT**



**MARIAGES :**

- 21 juin 2014 : **DOUAKA Djemâa** et **BOLOGNESE Fabien** de Galfingue
- 05 juillet 2014 : **NUNNINGER Peggy** et **BOBENRIETER Philippe** de Galfingue
- 23 août 2014 : **KOENIG Emilie** de Galfingue et **ILLMANN Pascal** de Wittenheim
- 30 août 2014 : **FOERSTER Hélène** de Mulhouse et **WILHELM Jérôme** de Galfingue
- 06 septembre 2014 : **RUST Olivia** et **KAEGY Florian** de Galfingue
- 06 septembre 2014 : **FISCHER Alice** et **FUCHS Sébastien** de Galfingue



**DECES :**

- 23.08.2014 : **Lucien BRINGEL** à l'âge de 80 ans
- 23.06.2014 : **Gérard UNBEKANNT** à l'âge de 80 ans
- 17.09.2014 : **Pedro MARTIN** à l'âge de 45 ans



**PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES A :**

- M. DEGUILLE Paul**, au 14 rue d'Illfurth,  
Extension d'un hangar agricole (05.08.2014)
- M. MOREL Olivier**, 10 rue du Général de Gaulle  
Construction d'une véranda (20.06.2014)
- M. MAURER Christophe** et **KARRER Aurélie**, 18 rue des Vergers  
Construction d'une maison d'habitation (05.08.2014)
- M. HANSER Jean-Charles**, 2 rue de Hochstatt  
Mise en place d'un abri de jardin (16/10/2014)
- M. CZAJA Grégory**, 6rue des Bleuets  
Mise en place d'une clôture grillagée (12.08.2014)



**COLLECTE DES ENCOMBRANTS :**

Mercredi 10 décembre 2014

**BALAYAGE MECANISE :**

Mercredi 26 novembre 2014

**Lors des jours de balayage mécanisé,  
merci de bien vouloir enlever les voitures  
stationnées sur le bord de la route.**

**EXPOSITION DES ARTISTES LOCAUX :**

Samedi 15 et dimanche et 16 novembre 2014

**FETES DE NOEL :**

Enfants : vendredi 12 décembre 2014

Personnes âgées : dimanche 14 décembre 2014

**BANQUE  
ALIMENTAIRE  
DU HAUT-RHIN**

**Collecte annuelle de  
denrées alimentaire**



La commune vous invite à déposer vos aliments à la Mairie le vendredi 28 novembre 2014.



Suzanne RECK a fêté ses 85 ans le 6 juillet 2014



Ennio DE GROSSI a fêté ses 80 ans le 16 octobre 2014



Nous avons également fêté les anniversaires de :

Madeline KRAFFT, 90 ans le 22 juillet 2014,

Clothilde KARRER, 85 ans le 11 octobre 2014,

## OPERATION BRIOCHES

Comme les années précédentes, l'Opération Brioche a connu un grand succès.

L'APAEI (Association des Parents d'élèves et Amis de l'Enfance Inadaptée) et la commune remercient chaleureusement les jeunes de l'ELSASSER FASCHT pour leur disponibilité et leur dévouement. Un grand merci pour l'accueil que vous leur avez réservé.

**120 brioches ont été vendues pour la somme de 616 euros.**



**RAPPEL****LISTE ELECTORALE**

L'inscription doit être faite avant le 31 décembre 2014

Pour pouvoir voter, il faut :

- avoir 18 ans
- être de nationalité française
- jouir des droits civiques
- se présenter à la mairie munie d'une pièce d'identité.

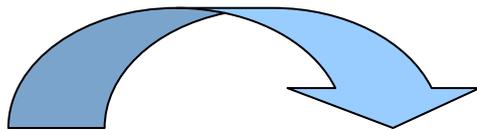
Les jeunes recensés à 16 ans dans notre commune sont inscrits d'office à 18 ans.

**ELECTIONS**  
du 20 novembre  
au 4 décembre 2014  
**CNRACL**  
**votre caisse de retraite**  
Élisez vos représentants

Retraités de la CNRAL, vous êtes appelés à élire vos représentants au Conseil d'Administration

Avant le 4 décembre 2014 à 18 heures.

**VOTEZ POUR VOTRE CAISSE DE RETRAITE**

**Fête de Noël des enfants**

Elle se déroulera le vendredi le 12 décembre l'après-midi à partir de 17 h 30.



Cette année, la commune a décidé d'offrir aux enfants un spectacle un peu particulier, « hors du temps » avec le groupe Guerre et Chevalerie. Ce spectacle fera suite à une animation organisée par l'école l'après-midi.



Mairie de Galfingue  
9 rue du 25 Novembre  
68990 GALFINGUE  
Courriel : [mairie@galfingue.fr](mailto:mairie@galfingue.fr)  
Tél. Mairie : 03 89 81 99 12  
Fax : 03 89 81 86 29  
Tél. de M. le Maire : 03 89 81 85 39

**Horaires d'ouverture :**

Lundi de 16 h à 19 h,  
Mercredi de 10 h à 12 h,  
Vendredi de 14 h à 16 h.

***Veillez à bien respecter ces horaires pour permettre le travail du secrétariat***

**Heures de réception du Maire :**

Le lundi sur rendez-vous.  
Les adjoints se tiennent à votre disposition sur demande.

Pour permettre le spectacle des chevaliers, la « place Schultz » doit être libérée de la présence de tout véhicule à partir de mercredi 10 décembre.

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## ELSASSER FASCHT

Les membres de l'Association Elsasser Fascht vous remercient une nouvelle fois pour votre soutien et votre présence durant toutes nos manifestations.

L'Association est fondée sur des bases humaines, solides et amicales, c'est pour cela que chaque année nous vous donnons l'occasion de venir vous divertir avec nous.

Un grand merci aussi à tous les bénévoles qui étaient présents durant les soirées, un coup de main en or...

Le Président  
Damien KARRER



## Prochaine manifestation :

**Bal de Carnaval  
Février 2015**



## L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

## DON DU SANG

### *LE MARCHÉ AUX PUCES*

Avec la participation des délégués des parents d'élèves et des enseignants, le marché aux Pucés a pu se dérouler dans une ambiance conviviale, et ce, malgré la pluie.

Merci à tous les bénévoles !

Le don du sang aura lieu à Galfingue le 10 février 2015 entre 16 h et 20 h à la salle polyvalente.

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## L'ALAG

### ACTIVITES

#### DES SECTIONS :

*Les vacances sont terminées et nos différentes activités ont entamé la saison 2014 – 2015. Nous vous invitons à les découvrir ci-dessous, et pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser au président Joseph DECK au 06.85.77.10.27 ou par mail : joseph.deck@wanadoo.fr*

#### EXPOSITION ARTISTIQUE :

L'exposition artistique du samedi 15 et du dimanche 16 novembre 2014 à Galfingue réunira à la salle polyvalente de Galfingue 12 participants, tous habitants le village et l'école des 3 tilleuls.



Elle s'articulera autour d'expressions artistiques variées, des styles de peintures, à l'huile, de l'aquarelle, des pastels, mais aussi de la marqueterie, de l'art photographique, et des travaux manuels.

La préparation de cette exposition va bon train et sera l'occasion pour les 3 sections de l'école de Galfingue de s'exprimer sur le thème de la paix au moment du centenaire de déclaration de la guerre 14/18.

Les visiteurs, parents, amis, connaissances pourront découvrir cette manifestation qui révèle les talents et richesses de notre village le samedi après midi de 14 h 00 à 19 h 00 et le dimanche de 10 h 00 à 18 h 00.

### Section GYMNASTIQUE

Trois cours différents sont proposés : Les cours ont déjà démarré ... Si vous êtes intéressé par l'un ou l'autre, rendez-vous directement à la Salle Polyvalente, aux jours et heures que vous aurez choisis.

le mercredi de 19h à 20h : musculation  
le mercredi, de 20h à 21h : step, aérobic, cardio  
le jeudi, de 14h à 15h : gymnastique d'entretien

Mélanie et Catherine, les monitrices, vous accueilleront avec plaisir et vous donneront tous les renseignements dont vous avez besoin.

### CLUB DU TEMPS LIBRE

Nous donnons rendez-vous à toutes les personnes qui ont du « temps libre » le jeudi après-midi à partir de 15 h, dans la petite salle du périscope de la salle polyvalente pour des après midis de convivialité à travers différentes activités en fonction des centres d'intérêts de chaque participant

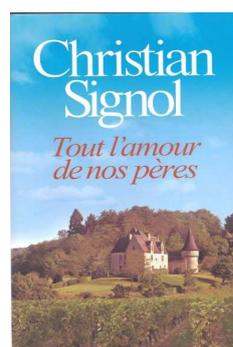
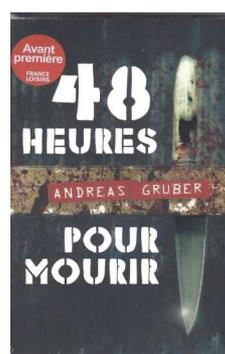
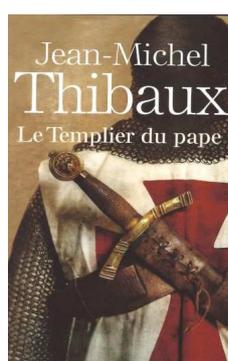
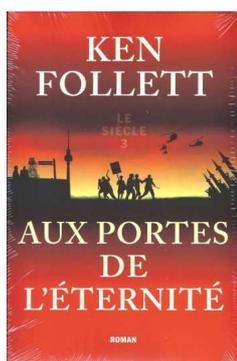
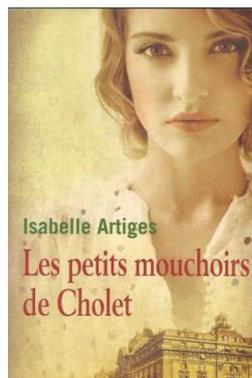
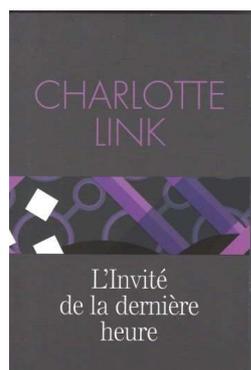
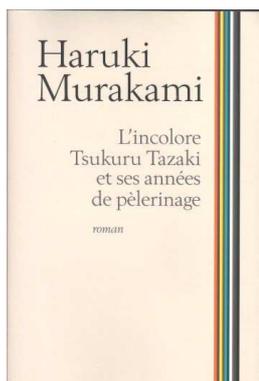
# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## L'ALAG

### Section BIBLIOTHEQUE

L'article paru dans l'Alsace du 28 août dernier, intitulé : GALFIGUE Bibliothèque cherche bénévoles a eu un écho très favorable. Quelques personnes ont contacté les membres de la section afin de pouvoir apporter leur aide. 2 personnes rejoindront prochainement l'équipe en place. D'autres proposent une aide ponctuelle, pour le futur déménagement, mais aussi pour l'informatisation du fichier des ouvrages. LA PORTE RESTE OUVERTE il suffit d'entrer, Les bibliothécaires seront heureux de vous accueillir !

## Parutions 2014 acquises en octobre



**Pour tous renseignements concernant l'association et ses activités vous pouvez vous adresser au président Joseph DECK :  
Tél. : 06 85 77 10 27**

# La rentrée à Galvingue



avec  
ses nouveaux  
horaires

Tania KUSTER

Carmen ADRIAN (ATSEM)

MATERNELLES



Denis KUSTER

CP / CE1 / CE2



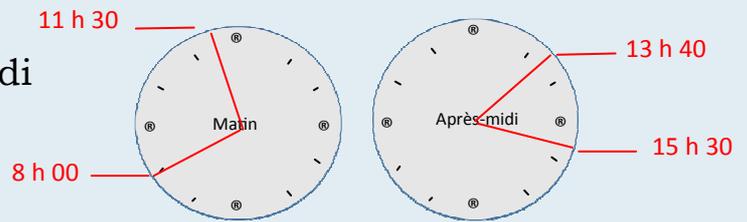
Anne LINDECKER

CE2 / CM1 / CM2

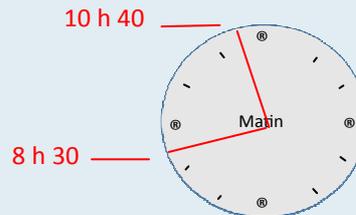
# La rentrée à Galfingue

avec ses nouveaux horaires

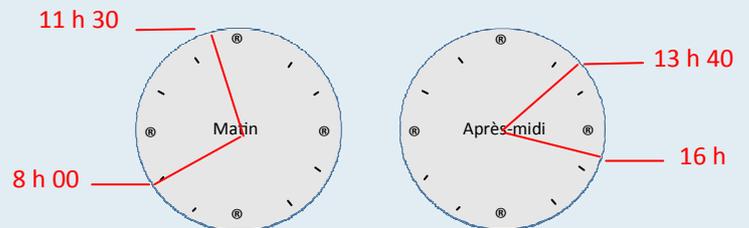
⇒ Horaires du lundi, mardi et jeudi



⇒ Horaires du mercredi  
*(pas de cours l'après-midi)*



⇒ Horaires du vendredi



## avec ses NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaires)



Suite à l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires la commune a signé une convention avec les Foyers Clubs du Haut-Rhin pour la mise en place de Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP). Ces activités se déroulent dans une salle de l'école jusqu'au démarrage du péri-scolaire à 16 h.

Au budget du péri-scolaire (extrascolaire : mercredis et vacances) qui est de 22 000 €, se rajoute pour la commune, la somme de 4 400 € pour les NAP.

## avec son futur péri-scolaire



Les travaux du bâtiment qui abritera le futur péri-scolaire de Galfingue et la future bibliothèque arrivent au stade des finitions. Il devrait ouvrir ses portes début d'année 2015.



### Nos missions :

- **Secours à personnes** : Détresse respiratoire, malaise, chute, arrêt cardiaque ...
- **Incendie** : Feu de voiture, feu de broussailles, dégagement de fumée ...
- **Accident de la circulation**
- **Interventions diverses** : Epuisement de locaux (inondation), fuite de gaz, nid de guêpes/frelons ...

### Changement :

Le chef de corps, le sergent-chef Joëlle KIEFER, est **momentanément** indisponible pour des raisons personnelles. Le chef de corps adjoint, le sergent Ludovic EGLIN, assure donc la gestion du corps.

### Nomination récente :

Le caporal-chef Ludovic EGLIN a été **nommé sergent** suite à sa prise de fonction de chef de corps adjoint. Il devient ainsi le 2<sup>e</sup> sous-officier de Galfingue.

Félicitations à lui !



Crédit photo : Luc P.

# **Il y a URGENCE : Vos sapeurs-pompiers** **RECRUTENT !**

En cette fin d'année, nous faisons face à une réelle **crise du volontariat**. Nous faisons donc appel à vous afin de contrer cette crise.

## **Vous êtes vos secours !**

Nous nous battons pour le secours de proximité de Galfingue, pour que lorsque vous nous appelez, nous soyons là en moins de 10 minutes. Mais **seuls nous n'y arriverons pas !**

### **ALORS REJOIGNEZ NOUS :**

**Si vous avez entre 16 et 55 ans**

**Si vous êtes de nationalité française**

**Si vous jouissez de vos droits civiques**

L'activité de sapeurs-pompiers volontaire est **rémunérée**. Le cursus de formation a été **raccourci** et vous pouvez partir en **intervention dès votre engagement**. N'hésitez plus, votre village vous attend. Nous comptons sur vous.

Vous pouvez **nous contacter par mail** à :

[kiefercpigalfingue@free.fr](mailto:kiefercpigalfingue@free.fr)

Vous pouvez également **vous rendre à la mairie** qui saura vous rediriger.

# PREVENIR LES ACTES DELINQUANCE

Une partie de la population ne semble toujours pas participer à la prévention des vols et cambriolages. Pour exemple, lors de la dernière patrouille de nuit nocturne, les gendarmes de Lutterbach ont constaté que bien des habitations restent encore, de nuit, les volets levés, portes et fenêtres en oscillo-battant.  
« Chacun de nous est un acteur de la sécurité »

## Les séniors face aux risques de délinquance

### Les gestes de prudence :

- fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé sur la serrure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique.
- En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance.

### Vos déplacements à l'extérieur :

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants.
- Faites-vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent.
- Si vous avez le sentiment d'être suivi entrez dans un lieu animé.
- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir, votre sac fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

### Une visite à votre domicile !!!

- si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité, de la poste ou de tous autres services connus, demandez-lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission.

## Comment se protéger des cambriolages dans les résidences ?

### Les bonnes habitudes en cas d'absence :

- lorsque vous quittez votre habitation, n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile.
- En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.
- Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.
- En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité.
- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.
- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale.
- Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre.
- Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables.

## Chacun d'entre vous peut contribuer à améliorer la sécurité et la prévention des vols. Comment ?

La gendarmerie ne peut pas être partout, vous le savez bien, la sécurité publique a ses limites. Mais chacun d'entre vous peut, par son action personnelle, contribuer à la sécurité des biens et des personnes.

Vous voyez un véhicule suspect, inhabituel, dans votre commune, de jour comme de nuit ? Notez le numéro d'immatriculation, la marque, la couleur de la voiture, transmettez rapidement ces renseignements à la gendarmerie de votre résidence, ou votre mairie.

Des personnes inconnues font du porte à porte ? Exigez la présentation d'une carte professionnelle. En cas de doute, avisez la mairie et la gendarmerie.

Ces éléments que vous êtes en mesure de nous fournir peuvent contribuer à améliorer la sécurité publique.

Nous saurons également respecter votre anonymat, si vous le désirez.

C'est avec votre aide que nous pourrons contribuer à améliorer cette sécurité chère à tous.

N'oubliez pas, nous pouvons tous être victimes d'un vol un jour, cela n'arrive pas qu'aux autres.

La lutte contre l'insécurité est l'affaire de tous, prenez note de ces quelques conseils.

# Téléphone, smartphone : un risque au volant

## LE PHENOMENE

### EN CHIFFRES

**31 %** des conducteurs reconnaissent lire des SMS, des alertes, des mels au volant (contre 11 % en 2011).

**13 %** admettent en rédiger.

Ces pourcentages s'élèvent respectivement à **61 %** et **32 %** pour les moins de 35 ans.

Téléphoner au volant multiplie par **3** le risque d'accident ; écrire un message en conduisant multiplie ce risque par **23** !

## Faire la route sans smartphone, c'est possible !

Pour faire la route en toute sécurité, quelques solutions simples peuvent être appliquées.

A chacun de choisir celle qui convient.



### Eteignez-le

C'est le moyen le plus sûr pour résister à la tentation



### Mettez-le hors de portée

Placez votre smartphone dans un endroit du véhicule que vous ne pourrez pas atteindre en conduisant.



### Faites-le taire

Activez le mode silencieux pendant toute la durée de votre trajet..



### Passez-le

Pendant le trajet, confiez la gestion de votre smartphone à votre passager.



### Prévenez

Si vous attendez un appel, prévenez votre contact par SMS que vous ne serez pas joignable.



### Prévoyez une pause

Vous en profitez pour vous détendre et pourrez prendre connaissance des messages reçus.



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ



BIENTÔT  
**16**  
ANS !

PENSEZ AU  
RECEN-  
SEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !

### QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

### POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

### COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

#### PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)  
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

#### À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :  
pièce d'identité et livret de famille.



SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

Edité par la Mairie de Gallingue—360 exemplaires  
Directeur de la publication : Christophe BITSCHEN, Maire  
Responsable rédaction : Françoise HANSEN, adjointe au Maire

